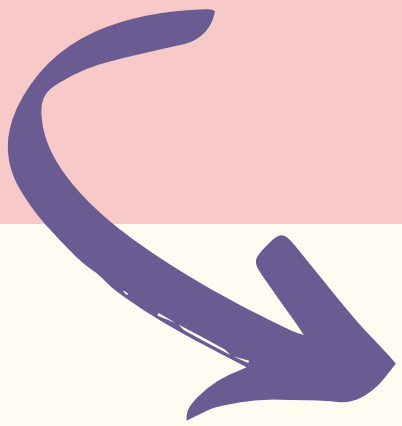


**La Banque mondiale annonce
70% de déchets
en plus d'ici 30 ans**

**Seuls 19% de nos déchets
sont recyclés ou compostés**

**Réduire nos déchets et
réemployer est vital
pour notre survie**

**Les municipalités et les
intercommunalités, qui ont la
compétence déchets
ménagers, doivent favoriser le
réemploi**



**Il leur faut soutenir
les initiatives novatrices,
locales et solidaires de
réemploi**



Dans les Hauts-de-France, il existe déjà des actions de réemploi d'initiative citoyenne

“Recycle-moi” récupère de vieux vélos, les répare et fournit des vélos à prix abordables et en grande quantité pour les collectivités, les entreprises, les revendeurs détaillants, les associations et ateliers associatifs de quartier

**Cette action repose sur un
modèle économique -
l'économie solidaire - qui
conjugue ressources
émanant du marché, de la
redistribution et du don.**

**Les entreprises
solidaires favorisent
la transition
écologique !**

